

■ **Stern Créations SA**, à Satigny, fabrication et création de cadrans en tous genres, etc. (FOSC du 11.02.2002, p. 7). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société 'Richemont International SA', à Villars-sur-Glâne, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 10171 du 30.09.2002
(00672280 / CH-660.0.175.981-3)